



Believe in *People*

Position du Groupe PPE

sur la **région**
méditerranéenne



Position du Groupe PPE
sur la **région**
méditerranéenne



Table des matières

La stabilité dans la région méditerranéenne est synonyme de stabilité pour l'Europe	5
1. La politique de l'Union européenne en matière d'asile et de migration doit se concrétiser dans la région méditerranéenne	7
2. Renforcement de l'État et consolidation démocratique	9
3. Terrorisme et radicalisation	11
4. Poursuivre la résolution des conflits politiques, investir dans la prévention des conflits, soutenir les partenaires stables présents dans la région	13
5. Développer les accords de libre-échange et les opportunités économiques dans la région méditerranéenne	15
6. Vers une nouvelle politique européenne de voisinage et le renforcement de l'Union pour la Méditerranée ..	17
7. Coopération dans le domaine de l'énergie: pour la sécurité et la prospérité de la région méditerranéenne	19



La **stabilité** dans la **région méditerranéenne** est **synonyme de stabilité** pour **l'Europe**

La stratégie mondiale de l'Union européenne et la révision de la politique européenne de voisinage offrent une opportunité unique de repenser la politique de l'Union en Méditerranée. Le Groupe PPE au Parlement européen a plaidé pour l'intégration d'un nombre limité de priorités dans la stratégie. Celle-ci devrait faire de la région méditerranéenne l'une de ses principales priorités et mettre l'accent sur la prévention des conflits et sur les causes profondes de la fragilité dans le voisinage méridional.

Notre Groupe a souligné la nécessité de considérer nos voisins méditerranéens comme des partenaires dans le cadre de dialogues différenciés en matière de stratégie et de sécurité. Les questions de sécurité devraient être rétablies dans la stratégie renouvelée de l'Union sur la Méditerranée, d'une manière plus efficace et cohérente. En outre, une plus grande attention devrait être accordée à la recherche d'une intégration politique et économique accrue entre nos partenaires du Sud.

Si la stabilisation de la région du point de vue de la sécurité est une première priorité pour l'Europe, la mobilisation du potentiel économique et humain de la région méditerranéenne est également un point clé pour permettre une paix et une prospérité durables, bénéficiant tant aux Européens qu'à leurs voisins. Il y va de notre intérêt mutuel de travailler pour une région méditerranéenne dynamique et prospère, jouissant de paix, de sécurité et de croissance durable.

À cette fin, des initiatives et mesures spécifiques sont nécessaires pour construire un véritable pont reliant l'Union européenne, ses voisins ainsi que leurs propres voisins, y compris la Ligue arabe et d'autres organisations régionales et internationales. Nous estimons qu'il est urgent que l'Union intensifie ses efforts en vue de parvenir à un plan et à un partenariat stratégiques avec la région méditerranéenne afin de résoudre les crises actuelles et de satisfaire les intérêts communs à long terme.



1. La **politique** de **l'Union européenne** en matière **d'asile** et de **migration** doit **se concrétiser** dans la **région méditerranéenne**

La récente crise des réfugiés et des migrants a ébranlé l'Union européenne. Les règles communes existantes ne fonctionnent pas correctement et ne sont pas à la hauteur de ces circonstances extraordinaires. Aujourd'hui, il est clair que notre continent doit faire face au problème dans son ensemble.

Au-delà d'une meilleure coopération et d'une plus grande solidarité entre les États membres de l'Union, il est essentiel de tirer pleinement parti de la dimension externe de la politique européenne en matière de migration et de mobilité. La politique euro-méditerranéenne doit relever ces défis. Le Groupe PPE insiste pour faire respecter une politique de tolérance zéro à l'égard des trafiquants d'êtres humains et des passeurs - notamment par des opérations telles que l'EUNAVFOR MED, sur l'amélioration des contrôles aux frontières dans les pays d'origine et les pays de transit, sur la conclusion et la mise

en application des accords de réadmission entre l'UE et les pays méditerranéens, ainsi qu'entre les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et les pays africains.

Nous soutenons le travail mené par Frontex et la nouvelle Agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières, et nous encourageons une collaboration étroite entre cette agence et les autorités nationales de garde-côtes des États membres, ainsi qu'avec les autorités nationales de garde-côtes de pays tiers, ce qui inclut également une assistance extraordinaire aux autorités libyennes.

Nous devons établir une liste européenne commune des pays d'origine sûrs. Il est également essentiel de garantir une meilleure communication avec les pays partenaires et des informations claires sur les politiques européennes des visas pour rendre les migrations irrégulières moins attractives.

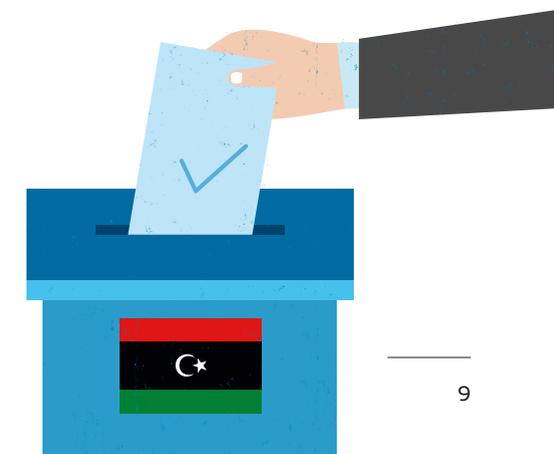


2. Renforcement de l'État et consolidation démocratique

Nous estimons que des mesures destinées à consolider la démocratie et à soutenir la tenue d'élections libres et démocratiques doivent rester en tête des priorités. L'Union européenne doit utiliser le plein potentiel de ses instruments politiques de soutien au développement et à la démocratie, ainsi que de ses capacités de gestion de crise, pour aider les démocraties émergentes. Il est essentiel d'établir l'état de droit et de promouvoir des processus de restauration de la confiance dans les institutions.

L'Union européenne doit faire tout son possible pour soutenir le gouvernement reconnu par la communauté internationale en Libye, dès lors que l'instabilité de ce conflit irrésolu et la contagion qui en découle dans la région représentent une menace considérable pour l'Union dans son ensemble. Apporter un soutien unanime au gouvernement libyen d'union nationale en Libye est l'une de nos priorités pour la région, sachant qu'une Libye stable et une population libyenne qui a le contrôle de son propre territoire et de ses moyens de subsistance seront des facteurs de stabilité pour la région.

Les institutions de l'Union devraient coopérer pour renforcer la coopération avec les partenaires méditerranéens, encourager la démocratisation et garantir le respect de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme; soutenir la participation des femmes aux élections en tant que candidates et électrices, dans les efforts de médiation de paix et les négociations commerciales; appuyer la participation des jeunes à la vie politique - en particulier leur implication dans les élections locales; respecter la liberté des médias et encourager le journalisme indépendant et d'investigation; enfin approfondir la coopération entre les structures décentralisées (municipales, de district et régionales) de chaque côté de la Méditerranée, afin de mettre en place des projets spécifiques.





3. Terrorisme et radicalisation

La radicalisation religieuse et l'expansion des groupes terroristes constituent un danger réel sur toutes les rives de la Méditerranée. La montée soudaine et rapide de l'État islamique en Libye est une source de vive préoccupation, et l'Union et ses États membres concentreront leurs efforts pour aider à mettre en échec le groupe terroriste dans la région. Il est essentiel de venir à bout, non seulement de leurs forces terrestres, mais aussi de leur idéologie.

La production et la diffusion d'éléments d'information pour contrecarrer ce discours est donc nécessaire, en mettant en particulier l'accent sur les jeunes, pour tenter de leur offrir des perspectives futures et de les dissuader de se faire recruter par des groupes terroristes. Pour ce faire, l'Union doit aider ses voisins à construire un meilleur avenir pour sa jeunesse, un avenir auquel elle puisse croire, porteur d'emplois et de stabilité.

L'Union européenne et nos autorités nationales doivent pleinement coopérer afin de traiter ces questions essentielles. Le Groupe PPE souligne en particulier la lutte contre le trafic illégal d'armes à feu et d'autres trafics qui permettent le financement de groupes terroristes. Nous devons empêcher la radicalisation qui intervient

à travers l'internet et les médias sociaux, en particulier au sein de la jeunesse, et aider les familles des jeunes qui présentent un risque de radicalisation. Nous devrions procéder à un échange de bonnes pratiques sur les programmes de prévention de la radicalisation et ceux concernant la déradicalisation avec nos partenaires de la Méditerranée méridionale, ainsi que sur les mécanismes de partage des renseignements entre les États membres de l'Union et les partenaires méditerranéens, afin de combattre efficacement les réseaux terroristes.

Des programmes de déradicalisation, empêchant la diffusion de la propagande et des discours de haine, devraient être mis en œuvre. Nous avons également besoin d'un engagement des leaders d'opinion, notamment les chefs religieux, dans des campagnes d'information et de promotion de contre-discours efficaces qui mettent en lumière notre héritage commun, nos valeurs communes et notre caractère méditerranéen commun pour combattre la peur, la méfiance et la destruction qui accompagnent la radicalisation.

4. Poursuivre la résolution des conflits politiques, investir dans la prévention des conflits, soutenir les partenaires stables présents dans la région

Nous appelons l'Union européenne, en particulier le SEAE et la VP/HR, à jouer un rôle diplomatique plus actif dans les négociations de paix et la résolution des conflits au Proche-Orient, notamment dans le conflit entre Israël et la Palestine, afin de jouer un rôle d'équilibrage entre les acteurs régionaux et internationaux.

En effet, le processus de paix au Proche-Orient doit continuer à figurer parmi nos priorités pour la région, au sens où la résolution du conflit israélo-palestinien aurait des conséquences positives sur d'autres conflits régionaux. Une solution négociée avec deux États reste la seule voie réaliste de mettre un terme au conflit, au bénéfice à la fois des Israéliens et des Palestiniens. La politique de colonisation et la multiplication récente, sans

précédent, des démolitions, y compris de projets financés par l'Union et les États membres, entament sérieusement la stabilité de la région ainsi que la perspective d'une quelconque initiative de paix.

Nous devons affirmer clairement la nécessité d'intensifier les efforts politiques, étant donné que l'on ne peut demander indéfiniment aux citoyens et aux contribuables européens de financer la reconstruction.

La stratégie de l'Union pour la Méditerranée doit aussi tenir compte du lien avec le reste du continent africain et avec la péninsule arabique, pour anticiper les risques mais aussi pour tirer profit des bénéfices sur le long terme.



5. Développer les accords de libre-échange et les opportunités économiques dans la région méditerranéenne

La solidarité est également cruciale pour la stabilisation et la croissance économique de la région. Nous devons soutenir tous les efforts pour atteindre une intégration économique plus étroite entre les pays de la Méditerranée méridionale, d'une part, et entre les pays situés de chaque côté de la Méditerranée, d'autre part. Nous devons comprendre que le développement d'opportunités économiques dans la région méditerranéenne aura un effet boule de neige positif sur toutes les autres questions communes aux deux régions.

Pour le Groupe PPE, il importe de:

- > Suivre les négociations de libre-échange pour renforcer les liens économiques entre ces pays et encourager leur progression rapide sur la base d'intérêts communs, en particulier à travers des commissions parlementaires mixtes et en incluant tous les acteurs économiques concernés.
- > Cibler les initiatives de l'Union en Méditerranée vers des projets stratégiques importants pour la croissance économique de la région,

comme l'énergie, l'eau, les télécommunications et les infrastructures de transport.

- > Soutenir l'inclusion économique des PME dans leurs actions dans la région méditerranéenne, en facilitant leurs efforts d'internationalisation, puisqu'elles sont les moteurs de la croissance économique dans la région.
- > Encourager et consolider les initiatives économiques, en particulier parmi les jeunes et les femmes, notamment par des mesures pour garantir l'accès des start-ups aux financements.
- > Continuer à encourager la mise en réseau des entreprises à travers la création de chambres de commerce multilatérales.
- > comprendre que les opportunités économiques dépendent largement de la sécurité et de la sûreté autour de la Méditerranée, en particulier dans le secteur du tourisme.
- > Renforcer la sécurité des infrastructures stratégiques, notamment les raffineries de pétrole et les routes commerciales (en relation avec le problème du financement du terrorisme).



6. Vers une **nouvelle politique européenne de voisinage** et le **renforcement de l'Union** pour la Méditerranée

La politique européenne de voisinage (PEV) est actuellement soumise à révision. En utilisant pleinement l'Union pour la Méditerranée (UpM) - initiative intergouvernementale pour la Méditerranée née lors du «processus de Barcelone» et qui a inclus les pays bordant la mer Adriatique dans la coopération méditerranéenne - la future politique de voisinage doit développer un programme stratégique vigoureux dans le but de:

- > Soutenir les partenaires qui entreprennent des réformes de promotion de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme.
- > Contribuer à leur développement économique inclusif et promouvoir un partenariat avec la société civile parallèlement aux relations avec les gouvernements.
- > Soutenir le développement économique et social, la création de croissance et d'emplois, l'intensification du commerce et une coopération accrue dans d'autres secteurs.

Ceci signifie que la PEV doit apporter une contribution plus importante pour atteindre l'objectif fixé en 2010 dans la déclaration de Marseille - à savoir «contribuer à la stabilité et à la paix dans toute la région euro-méditerranéenne».

La coopération stratégique entre la PEV et l'UpM, qui comporte une dimension parlementaire avec l'Assemblée parlementaire de l'UpM, est une obligation si notre continent veut renforcer son rôle dans la région méditerranéenne et régler ses principaux problèmes.



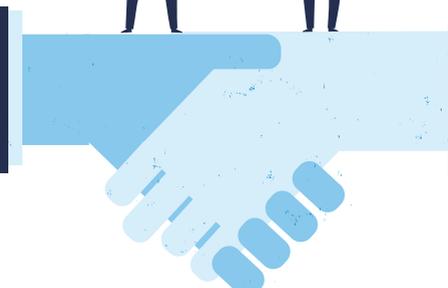
7. **Coopération** dans le **domaine de l'énergie:** pour la **sécurité** et la **prospérité** de la **région méditerranéenne**

Le Groupe PPE relève également la dimension stratégique de la coopération énergétique dans la région méditerranéenne et souligne l'opportunité fournie par la révision de la PEV pour renforcer les liens énergétiques en :

> Organisant une coopération énergétique à travers un dialogue stratégique avec les partenaires méditerranéens.

> Anticipant l'incidence des crises politiques sur le secteur énergétique, et vice versa.

> Garantissant une coopération dans le champ de la science et de la R&D sur la diversification énergétique, le stockage et le transport (en particulier en ce qui concerne l'énergie solaire).





Publié par:

Groupe PPE au Parlement européen
Service Presse et Communications
Équipe Publications

Éditeur:

Pedro López de Pablo

Responsable:

Greet Gysen

Coordinatrice:

Daniela Bührig

Révision:

Pascaline Raffegau

Adresse:

Parlement européen, 60 rue Wiertz, B-1047 - Bruxelles

Internet:

www.eppgroup.eu

Adresse électronique: epp-publications@ep.europa.eu

Copyright:

Groupe PPE au Parlement européen

Follow us

